

Communiqué de presse – le 22 septembre 2025

## **Budget de l'Etat : et si on aidait seulement les entreprises qui le méritent ?**

Nous sommes mi-septembre et la France se cherche encore un budget pour 2026.

Tandis que l'enjeu de maîtrise de la dette publique devient brûlant dans les débats, le volume des aides publiques aux entreprises suscite des interrogations légitimes, confirmées par le récent rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les Aides publiques aux grandes entreprises - paru en juillet - qui pointe :

- Une définition floue et des évaluations au mieux partielles.
- Des difficultés à établir des chiffres précis quant aux montants alloués aux grandes entreprises.
- Peu d'information quant aux répercussions sur la chaîne de valeur.
- Une proportion dérisoire allouée aux enjeux de transition.

## **Les milliards d'euros accordés aux entreprises doivent cesser d'être distribués à l'aveugle, sans évaluation ni contrepartie.**

Prenant ses responsabilités, le CJD demande que les aides publiques aux entreprises soient désormais accordées selon des critères drastiques :

- Il n'est plus question d'aider les entreprises qui détruisent le vivant.
- Il n'est plus question d'aider les entreprises qui détruisent les emplois.
- Il n'est plus question d'aider les entreprises qui délocalisent leur activité.
- Il n'est plus question d'aider les entreprises qui enfreignent la loi et font l'objet de condamnations.
- Il n'est plus question d'aider les multinationales qui choisissent de rétribuer leurs actionnaires plutôt que d'investir dans l'économie réelle.
- Il n'est plus question d'aider les entreprises qui ne paient pas d'impôts en France à la hauteur de leur activité.

Néanmoins, les entreprises qui font prospérer nos territoires ont besoin d'aides adaptées à leur réalité et accessibles simplement, pour :

- Soutenir l'emploi des jeunes par l'apprentissage. Ça marche, c'est prouvé, il faut continuer.
- Soutenir la trésorerie des entreprises qui font le choix périlleux mais lucide de la transition.
- Favoriser l'innovation, y compris sociale, pour répondre aux aspirations des nouvelles générations comme des plus anciennes.
- Accompagner le développement des initiatives ancrées dans les territoires et génératrices de richesses locales.

Le budget 2026 peut devenir une opportunité pour bâtir un nouveau contrat de confiance entre l'État et les entreprises, au service d'une prospérité responsable et partagée.

**Le CJD exige l'ouverture de ce chantier, il est temps.**

**Contact presse :**

Laurène Collard – Directrice de l'influence et de la prospective

[laurene.collard@cjd.net](mailto:laurene.collard@cjd.net) / 06 15 26 35 95

**A PROPOS DU CJD**

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apartisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.